



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation



Animateur
Périscolaire

Certificat de
Qualification
Professionnelle

FORMATION

TOULOUSE

CQP

Formation destinée à toute personne qui exerce ou souhaite exercer des fonctions d'animation en accueil de loisirs péri et extrascolaire.

Formation en alternance

217h en centre et 200h en Accueil de Loisirs
Du 13 décembre 2021 au 30 juin 2022

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Nous contacter pour une étude des possibilités de financement en fonction de votre situation.

NOUS RENDRE VISITE



ZI de Toulouse
Secteur Sud



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Loisirs Education & Citoyenneté Formation

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org



L'ORGANISME

LE&C Formation, association loi 1901, d'éducation populaire, est l'organisme de formation du réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

Réseau de dimension interrégionale, LE&C Grand Sud est une association laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. Véritable tête de réseau, LE&C Grand Sud est composée de fédérations et d'associations qui œuvrent au quotidien dans les champs de politiques éducatives, de formation, de loisirs et de la culture.

LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques dans des domaines aussi variés que complémentaires, tels que l'action sociale, les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelles, les séjours, la formation, le développement local, le tourisme social...

Opérateur majeur des politiques publiques éducatives, LE&C Grand Sud contractualise avec de nombreuses collectivités (communes, syndicats intercommunaux, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux) et gère des dispositifs de toutes tailles.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Référents de formation :
Contact : Evelyne SANS
secretariat.formpro@lecgs.org

Loisirs Education & Citoyenneté Formation
7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
www.lecgs.org - Tél. : 05 62 87 43 43





LA FORMATION

Le CQP Animateur Péri-scolaire est un titre professionnel reconnu par la branche animation (classé en groupe B, coefficient 255 de la convention collective de l'Animation).

Il permet d'exercer les fonctions d'animation dans un Accueil Collectif de Mineurs et garantit les mêmes prérogatives que le BAFA.

La formation est accessible aux demandeurs d'emploi et à tout salarié occupant un poste d'animateur péri-scolaire. Priorité est donnée à ceux occupant un poste à temps partiel. Plusieurs dispositifs sont mobilisables notamment la période de professionnalisation.

Si vous êtes employeur, n'hésitez pas à nous contacter pour envisager les conditions de formation de vos salariés.

Coût de la formation
2 343,60 €

Information collectives

24 septembre, 5 ou 19 novembre 2021 de 9h30 à 11h

Dates de la formation :
du 13 décembre 2021 au 30 juin 2022
(hors épreuves certificatives)



L'ORGANISATION

La formation alterne des apports en centre de formation et des mises en situation professionnelles sur le terrain. Elle est organisée en **3 modules précédés d'une phase de positionnement les 13, 14 et 15 décembre 2021.**

Positionnement : 21 h en centre

- **Un module centré sur l'accueil des enfants :** 35 heures en centre, 52 heures sur le terrain.
- **Un module consacré à la conception de projets d'animation :** 63 heures en centre, 60 heures sur le terrain.
- **Un module consacré à la conduite de temps d'animation d'activité :** 98 heures en centre, 88 heures sur le terrain.

Les trois modules de formation doivent être validés par des épreuves d'évaluation certificatives qui ont lieu en fin de formation, ceci afin de permettre l'obtention du CQP Animateur Péri-scolaire.

Le titulaire du CQP AP obtient l'équivalence de l'unité capitalisable UC4 du BJPEPS spécialité « Animateur » mention « Loisirs Tous Publics ».



Loisirs Education & Citoyenneté

Formation

Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
contact@lecgs.org
www.lecgs.org



LES OBJECTIFS

- **Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs** péri et extra scolaires,
- **Accompagner les stagiaires dans un parcours formatif** leur permettant d'identifier leurs compétences acquises à travers leurs expériences,
- **Permettre aux stagiaires de se confronter aux compétences attendues** de la professionnalisation,
- **Favoriser la formalisation d'un projet** professionnel.

Le stagiaire sera accompagné dans son cursus de formation par un référent pédagogique et un tuteur.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de LE&C Formation ou sur notre site Internet
www.lecgs.org

